

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 17 octobre 1957

La séance est ouverte à onze heures.

### SA MAJESTÉ LA REINE

MESSAGES ENVOYÉS ET REÇUS PAR LE  
PREMIER MINISTRE

**L'hon. Howard C. Green (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, les membres de la Chambre seront heureux, j'en suis sûr, d'entendre la lecture du gracieux message que le premier ministre (M. Diefenbaker) a reçu hier après-midi de Sa Majesté. A l'occasion de son départ, le premier ministre lui a télégraphié ce qui suit:

Au moment où Votre Majesté et le Prince Philippe quittent Ottawa pour les États-Unis d'Amérique, je vous adresse, humblement et respectueusement, l'expression de la loyauté et de l'amour de tous les Canadiens. Durant ce séjour qui fera date dans l'histoire, Votre Majesté a renforcé dans nos cœurs la fierté que nous ressentons à l'égard du Canada et de la reine du Canada. C'est avec le grand espoir que vous reviendrez bientôt parmi nous que je vous dis au revoir. Que Dieu bénisse Votre Majesté et le Prince Philippe.

Et la réponse de Sa Majesté est ainsi conçue:

Le très aimable télégramme que vous nous avez envoyé, à moi et mon mari, nous est parvenu juste au moment où l'avion allait quitter Uplands. Je suis profondément touchée des sentiments de loyauté que vous y exprimez. Nous avons été très heureux des jours passés à Ottawa et nous envisageons avec grand plaisir la perspective d'y retourner. Nos meilleurs vœux et nos remerciements à M<sup>me</sup> Diefenbaker et à vous-même.

### LES PONTS

LA ROUTE DE L'ALASKA—INTERRUPTION DES  
COMMUNICATIONS À LA RIVIÈRE LA PAIX

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. James Sinclair (Coast-Capilano):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous dire quelle mesure son ministère entend prendre pour remplacer le pont de la route de l'Alaska qui enjambe la rivière la Paix et qui est malheureusement tombé dans les eaux hier, interrompant ainsi les communications à destination des terres septentrionales?

**L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le commandant du réseau routier du Nord-Ouest m'apprenait hier après-midi que l'ancre nord et le cran du câble nord du pont de la route de l'Alaska sur la rivière la Paix

à Taylor Flats s'étaient déplacés de quelque six pieds au cours de la nuit du 15 au 16 octobre.

Les honorables députés se rappelleront que ce pont a été construit en 1942 par les services de génie de l'armée américaine pendant l'aménagement de la route de l'Alaska. La circulation a été immédiatement arrêtée et nous cherchons les moyens de l'acheminer convenablement par d'autres voies.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique avec qui je me suis entretenu hier après-midi a proposé d'utiliser le nouveau pont ferroviaire du *Pacific Great Eastern*. On étudie présentement l'à-propos d'utiliser ce pont. Il est situé à quelques milles en amont de l'endroit en question. Il faudrait donc aménager sept ou huit milles de nouvelle route et installer un plancher. Les rails du chemin de fer n'ont pas encore été posés sur le pont. Il y a aussi à Clayhurst, à quelque 10 milles en aval, un bac transbordeur qui fonctionne présentement jour et nuit. Nous avons également pris des dispositions pour réunir le matériel plus près du pont de la rivière la Paix avec l'espoir qu'on pourra y exploiter immédiatement un service plus considérable de transbordement. J'ai aussi envoyé un ingénieur consultant bien connu de Montréal, M. P. L. Pratley, faire l'inspection des lieux. Il vole présentement vers la région de la rivière la Paix.

J'ai encore appris ce matin avant mon entrée à la Chambre que le pont de la rivière la Paix est effondré depuis la culée nord jusqu'au pilier Nord, y compris le cran du câble nord. Le reste était intact, à 10 heures hier soir, mais le pilier et la tour du côté nord peuvent être légèrement déplacés.

**L'hon. M. Sinclair:** Merci.

### LES PIPE-LINES

LA SOCIÉTÉ DE LA COURONNE "NORTHERN ONTARIO  
PIPE LINE"—CONSTRUCTION PENDANT L'HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le contrat à adjudger pour le pipe-line à l'est de la tête des lacs sous l'égide de la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* renferme-t-il une disposition touchant le déblaiement et le dérochement qu'on commencera à la fin de l'automne et durant l'hiver afin d'atténuer la croissance du chômage dans cette région?